

COMMISSION ACTION CULTURELLE

INFOS PRATIQUES

DATE DE LA REUNION	HEURE	LIEU
14 mars 2023	18h30	Saint-Gervais-sous-Meymont

PARTICIPANTS

Elus présents :

- Agnès MOILIER
- Simon RODIER
- Andrée SARAGOSA
- Pascal DAUPHIN
- Chantal FACY
- Claude ARTAUD
- Mireille PEUDEVIN
- Frédéric CHAZELLE
- Didier LIENNART

- Techniciens

- Jérôme BRU
- Céline BOUTELOUP
- Carole FAYET
- Julia FOLCHER

Excusés

- Laurence FINAND GEORGE
- Claudine RAGONNET
- Françoise TAISNE
- Hélène KONIRSCH (retenue à l'AG de la MDT)
- Bernard BERAUD (retenu à l'AG de la MDT)

ORDRE DU JOUR

- Rapports d'activités 2022 : Service Lecture publique
- Instruction des demandes de subventions 2023
- Suite du travail sur la future charte en faveur d'une politique culturelle de territoire
- Questions diverses

DOCUMENTS JOINTS

- Diaporama présenté lors de la commission (subventions et rapport d'activité Lecture publique)
- Tableau d'analyse des demandes de subvention distribué et complété en séance
- Documents de travail pour la future charte (travail reporté au 06/04/23)

COMPTE-RENDU

1 – Instruction des demandes de subventions pour 2023

Comme chaque année, Céline Bouteloup rappelle aux membres de la commission qu'ils instruisent les demandes en tant d'élus de la communauté de communes recherchant l'intérêt général du territoire d'ALF, et que, par ailleurs,

s'ils ont des intérêts dans certaines associations ayant sollicité une subvention, il convient qu'ils restent en retrait des échanges sur cette association.

Jérôme Bru présente les différentes demandes (cf. diaporama et tableau d'analyse).

>> Pour les commentaires et modifications apportées aux propositions, merci de vous reporter à la colonne « commentaires commission » du tableau d'analyse des subventions, complété et amendé en direct lors de la commission.

Divers :

Chaise-Dieu :

Pas de demande de subvention de la Chaise-Dieu cette année, malgré le fait qu'ALF avait signé une convention triennale. Cela est dû à un changement de direction, et un changement d'organisation (abandon des sérénades).

>> La commission regrette les sérénades, qui permettaient de démocratiser la musique classique.

Comité des fêtes de Viverols :

Pour le comité des fêtes de Viverols, Didier Liennart interroge le fait que malgré 3000 personnes et un sujet patrimoine, donc lié à la culture, il n'y ait pas de subvention proposée. Simon Rodier explique que selon lui, la fréquentation d'une manifestation renvoie à l'économie, au tourisme, mais que ce n'est pas un critère culturel.

Céline Bouteloup rappelle le contexte historique (la commission culture du dernier mandat avait décidé de ne plus subventionner, mais y avait eu ponctuellement des partenariats dans le cadre de la saison culturelle). Simon Rodier rappelle aussi les échanges de l'an passé avec le maire sur ce sujet. Cependant, il suggère à Jérôme Bru de voir avec l'association pour proposer un nouveau partenariat pour l'an prochain.

Didier Liennart pense qu'il faut demander à rencontrer la mairie et l'association.

>> Il est convenu de proposer un RDV dans le courrier de réponse.

Lazzi Serpolet :

Il s'agit d'un projet de création, or le soutien à la création est confié au Bief. Chantal Facy demande si on les a bien renvoyés vers le Bief. Jérôme Bru confirme.

Enveloppe Vie associative :

Pour la culture, Didier Liennart propose que l'enveloppe VA subventionne les associations/projets suivants :

- Au titre des événements exceptionnels : les 40 ans des amis de la danse
- Au titre des nouvelles associations : Radio Supeyres, Hôtel des voyageurs, et Auzelivres

Frédéric Chazelle et Pascal Dauphin font savoir qu'ils apprécient cette proposition.

Didier Liennart propose que, pour des demandes de subventions qui mériteraient davantage que ce que la commission peut proposer avec son enveloppe fermée, Jérôme et la commission estiment le montant qu'il serait honnête de donner et le fasse remonter au Bureau.

Didier Liennart remarque également que la plupart des associations ne communiquent pas leurs comptes. Il faudra être vigilant à les demander avant de verser la subvention.

Chantal Facy demande si ALF informera les communes des décisions de subventions prises. Céline Bouteloup le confirme. Didier Liennart souhaite que pour les demandes rejetées, les communes et associations soient appelées pour leur expliquer les raisons du rejet.

2 – Rapports d'activités 2022

Lecture publique et ludothèques (présentation de Julia Folcher, cf. diaporama)

Chantal Facy regrette le choix de la chaudière gaz sur le projet de la Gare de l'utopie.

3 – Suite du travail sur la future charte en faveur d'une politique culturelle de territoire

Travail reporté à une prochaine commission fixée au **jeudi 6 avril 2023**, au Jardin pour la Terre.

Jérôme distribue les documents pour permettre à chacun d'y réfléchir pour la prochaine commission.